

SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL)

Avocats

56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE

Tél : 04.50.97.21.81

contact@fallion-dubreuil-avocats.fr

**Vente aux enchères publiques
à CLUSES (74300), 2, rue Trossingen
dans un immeuble en copropriété
dénommé « Le Fleuralpes »**

En un lot

**Un appartement situé au 3^{ème} étage
d'une surface habitable de 137,79 m²
avec deux caves et un garage de 40m²**

**Mise à prix :
SOIXANTE MILLE EUROS
(60 000 €,
frais en sus)**

Le **JEUDI 15 JANVIER 2026 à 14 h 00**

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières du **Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74)**, au Palais de Justice, 18 quai du Parquet.

Désignation des biens

Sur la commune de **CLUSES** (74300), dans un immeuble en copropriété dénommé « Le Fleurapes », 2 rue de Trossingen, cadastré section A n°1148, les lots de copropriété suivants :

- **lot n°11** : une cave et les 1/2.000èmes des parties communes générales,
- **lot n°12** : une cave et les 1/2.000èmes des parties communes générales,
- **lot n°13** : un garage et les 12/2.000èmes des parties communes générales,
- **lot n°27** : un appartement et les 71/2.000èmes des parties communes générales,
- **lot n°28** : une pièce et les 13/2.000èmes des parties communes générales,
- **lot n°29** : un appartement et les 42/2.000èmes des parties communes générales.

Il est précisé que **les lots 27 et 29 sont actuellement réunis pour former un seul et unique appartement** de 137,79 m² constitué d'une entrée, d'une cuisine, de 4 chambres, d'une salle de bain, d'un WC et d'une buanderie.

Le lot 28 est en réalité un placard situé au niveau du palier à droite de la porte d'entrée de l'appartement.

Occupation : à la date du procès-verbal de description, le bien était occupé par le propriétaire Monsieur Eddy GERAULT

Syndic de copropriété : le syndic actuel est :

ACTIF IMMOBILIER SARL, 117 place Charles de Gaulle 74300 CLUSES

Tél : 04.50.89.07.07 - Email : actifimmobilier@wanadoo.fr

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé le 15 avril 2024 par Maître Frédérique NEGRI, commissaire de justice salariée de la SELAS SAGE & Associés, annexé au cahier des conditions de la vente.

Visite : Par commissaire de justice, le **vendredi 19 décembre 2025 de 14 heures à 15 heures**.

Enchères : (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un **chèque de banque** d'un montant de **6 000,00 €** ou d'une caution bancaire irrévocable.

Renseignements :

1. **Au greffe du TJ de BONNEVILLE** (04.50.25.48.00), où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 1^{er} juillet 2024 et du PV de description y annexé (RG N° 24/01103)
2. **Au cabinet de la SELARL F.D.A. (FALLION-DUBREUIL**, avocats à Bonneville

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 17 novembre 2025

SELARL F.D.A